



Département de l'Hérault Commune de CABRIERES

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du : 02 juin 2014

Membres présents : Jacques GUELTON, Denis MALLET, Françoise POBEL, Michel SOLER, Philip BANNISTER, Dehiba BILHAC, Lysette DELGADO, Guy DESALASE, Cédric GABRIEL, Marylise MALAFOSSE, Philippe TRINQUIER.

Suite du PV du 02 juin 2014

L'eau : par Mr le Maire :

Une situation inquiétante à cette période de l'année ; nous avons affiché l'arrêté préfectoral concernant les restrictions ; le rapport de l'ingénieur hydrologue renforce cette préoccupation, avec un niveau très bas du forage de l'Estabel.

Recensement : prévu en février 2015 (voir délibérations)

Urbanisme : Mr le Maire précise aux CM qu'il a mandaté les services compétents de la communauté de commune concernant la modification d'un mas sis au tènement de la Fon de Nuque section B 839 pour des travaux sans déclaration préalable.

Adoption des délibérations :

- ✓ concernant la motion du Conseil Général à propos de la réforme territoriale.
- ✓ concernant la nomination du coordonnateur de l'INSEE pour le recensement : Mme Cullié.
- ✓ concernant la protection fonctionnelle des élus.

Questions diverses :

- ✓ Problème des nuisances sonores (concernent aussi les communes de Péret et Lieuran-Cabrières) : les mesures prises ne sont pas efficaces ; de nouveaux contacts sont envisagés pour régler l'utilisation des chemins DFCI.
- ✓ Un temps de travail dans l'emploi du temps des employés municipaux est prévu pour faire disparaître les tags.
- ✓ Proposition de Phil Bannister : une nouvelle organisation de l'accueil des nouveaux cabriérois.
- ✓ L'installation de jardinières sur le bord de la route ne peut être étudiée par le conseil municipal, la route appartenant au Conseil Général ; demande devra être faite à ces services (par l'intermédiaire de Mr Cédric Gabriel).

Prochain CM : Au vu de l'heure tardive de fin de ce conseil, une date rapprochée pour le prochain CM est à étudier.

Fin de la séance : 22 h

La secrétaire de séance
Françoise Pobel

Le Maire
Jacques GUELTON